

Annexe 5 : Référentiel de compétences infirmiers du Parnasse-ISEI

	A : Concevoir des projets de soins infirmiers
COMPÉTENCE 1 : RESPONSABLE DU PROCESSUS DE SOINS	1.1. Poser un diagnostic de manière autonome
	1.2. Planifier les soins infirmiers
	1.4. Évaluer les soins infirmiers
	B : Mettre en œuvre les projets de soins
	1.3. Assurer les soins infirmiers

	C : Assurer une communication professionnelle, collaborer, promouvoir la santé
C2: COMMUNICATEUR	2.1. Communiquer de manière professionnelle
	2.2. Informer le patient/client pour promouvoir son autonomie
	2.3. Documenter et partager l'information
	2.4. Utiliser l'informatique dans le projet de santé
C3: COLLABORATEUR	3.1. Collaborer avec le patient/client, la famille, le réseau
	3.2. Collaborer avec l'équipe interdisciplinaire
C5: PROMOTEUR DE LA SANTÉ	5.1. Autonomiser le patient (Empowerment)
	5.2. Favoriser la santé du patient et de l'environnement
	5.3. Mettre en œuvre des méthodes éducatives de santé
	D : S'engager et assurer ses responsabilités
C4: ACTEUR D'UN DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	4.1. Exercer une pratique éthique
	4.2. S'auto-évaluer
	4.3. Faire preuve de ses responsabilités professionnelles
	4.4. Respecter la législation et les réglementations
	4.5. Promouvoir une culture de santé au travail
	4.6. Exercer un leadership professionnel
	E : Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives
C6: ORGANISATEUR ET COORDONNATEUR	6.1. Gérer les ressources pour une pratique économiquement et écologiquement efficiente
	6.2. Effectuer de manière efficace et sécuritaire la délégation des soins à un professionnel de la santé approprié
	6.3. Exercer un leadership organisationnel
	F: Promouvoir la qualité des soins
C7: PROMOTEUR DE LA QUALITÉ	7.1. Fonder sa pratique sur des données probantes
	7.2. Évaluer et assurer la qualité
	7.3. Participer à la formation des étudiants et des professionnels de la santé

